CEDIS

(la « Société »)

SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
481 716 355 RCS CAEN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 24 JUIN 2025

Le 24 juin 2025 à 10 heures, les associés de la Société CEDIS se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du gérant.

Sont présents :

- **C.S.F.**, SAS, (siren 440 283 752),
 propriétaire de 740 parts
 représentée par Monsieur Julien MUNCH,
 ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

- **PROFIDIS**, SAS, (siren 323 514 406),
 propriétaire de 260 parts
 représentée par Madame Marianne PILLET,
 ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Total égal au nombre de parts composant le capital social 1.000 parts

A la demande des associés, Monsieur Benoît MEUNIER, gérant non associé, préside la réunion.

Le président constate que l'assemblée, réunissant la totalité des parts composant le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée aux associés ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport de la gérance ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce ;
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces divers documents ont été communiqués ou tenus à la disposition des associés dans un délai raisonnable leur permettant de statuer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite aux associés qu'ils sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

- ♦ présentation du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce ;
- ♦ approbation desdits comptes et rapports ;
- ♦ affectation du résultat ;
- ♦ pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Puis il présente le rapport de la gérance et le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce.

Enfin le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, il est alors passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que du rapport de la gérance, approuve lesdits comptes et rapport ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, déclare en approuver purement et simplement les termes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit - 31.160,86 euros, au poste « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun autre revenu éligible et non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs :

- au gérant ainsi qu'à Marianne PILLET et Laetitia BELACEL, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal, comptes...) ;

- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Elle confère plus particulièrement tous pouvoirs à LEGAL2DIGITAL sis à PARIS (75015) – 3 rue de Pondichéry, à l'effet d'effectuer, auprès des divers organismes concernés, toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes et notamment le dépôt des comptes annuels de la Société, de procéder à toutes inscriptions ou déclarations modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'au Registre des Bénéficiaires Effectifs, de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance, et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30 minutes.

Le présent procès-verbal est signé par les associés et le gérant.

Marianne PILLET
représentant la société **PROFIDIS**, associé

Julien MUNCH
représentant la société **C.S.F.**, associé

Benoît MEUNIER
gérant

COMPTES ANNUELS

SARL CEDIS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Carrefour

COPIE CERTIFIEE CONFORME

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2024

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations incorporelles	4 302	4 302		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	763 173	740 594	22 579	
Installations techniques, mat. et outillage	141 801	136 042	5 759	6 734
Autres immobilisations corporelles	3 027	3 027		24 222
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 601		23 601	23 601
ACTIF IMMOBILISE	**985 904**	**883 966**	**101 938**	**104 557**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	25 900		25 900	52 211
Autres créances	266		266	514 872
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités				22 582
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 600		10 600	14 357
ACTIF CIRCULANT	**36 766**		**36 766**	**604 022**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 022 669**	**883 966**	**138 704**	**708 579**

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2024	Exercice au 30/09/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	64 948	64 948
Report à nouveau	-894 468	-826 201
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-31 161**	**-68 267**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**-849 681**	**-818 520**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 806	19 728
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	30 270	49 782
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	818 114	1 253 874
Dettes fiscales et sociales	34 845	185 802
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 350	17 913
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**988 385**	**1 527 099**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**138 704**	**708 579**

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2024	Exercice au 30/09/2024
Ventes de marchandises				4 774 571
Production vendue de biens				975
Production vendue de services	14 750		14 750	5 774
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**14 750**		**14 750**	**4 781 320**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				110
Autres produits				2 097
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			**14 750**	**4 783 527**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				3 506 346
Variation de stock (marchandises)				565 996
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			103 556	325 679
Impôts, taxes et versements assimilés			1 385	26 893
Salaires et traitements			-49 905	303 595
Charges sociales			-12 069	83 830
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 618	9 481
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				4 582
CHARGES D'EXPLOITATION			**45 586**	**4 826 402**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-30 836**	**-42 875**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			325	25 390
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**325**	**25 390**
RESULTAT FINANCIER			**-325**	**-25 390**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-31 161**	**-68 265**

Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges **PRODUITS EXCEPTIONNELS**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions **CHARGES EXCEPTIONNELLES**		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**14 750**	**4 783 527**
TOTAL DES CHARGES	**45 911**	**4 851 792**
BENEFICE OU PERTE	**-31 161**	**-68 265**

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 7,5 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 15 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

La société a fait l'objet d'une cession de contrôle le 30 septembre 2024 au profit de la société C.S.F. (Siren 440 283 752). Elle donne son fonds de commerce sis à Chaulnes (80) en location-gérance à la société NOMENI (Siren 930 293 485) depuis le 1er octobre 2024.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1er janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 15% du CAHT HE.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, …) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 30/09/2024	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2024
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	54 302					54 302
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL	**54 302**					**54 302**

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au *30/09/2024*	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2024*
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement				-763 173		763 173
Installations, matériels	141 801			0		141 801
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages	763 173			763 173		
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 027			0		3 027
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES	**908 001**			**0**		**908 001**
Participations						
Autres immobilisations financières	23 601	118 003		118 004		23 601
TOTAL IMMOS FINANCIERES	**23 601**	**118 003**		**118 004**		**23 601**
TOTAL	**931 602**	**118 003**		**118 004**		**931 601**

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au *30/09/2024*	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au *31/12/2024*
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus						
Autres immobilisations incorporelles	4 302		0			4 302
TOTAL	**4 302**		**0**			**4 302**

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au *30/09/2024*	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au *31/12/2024*
Terrains						
Constructions et agencements		1 643	-738 951			740 594
Installations - Matériels	135 067	975	0			136 042
Autres Immos corporelles	741 977		738 950			3 027
TOTAL	**877 044**	**2 618**	**-1**			**879 663**

4.1.5. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au *31/12/2024*	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**23 601**	**23 601**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 601	23 601	
ACTIF CIRCULANT :	**36 766**	**36 766**	**0**
Créances clients	25 900	25 900	
Etat : impôts et taxes diverses	266	266	
Autres créances			
Charges constatées d'avance	10 600	10 600	
TOTAL	**60 367**	**60 367**	**0**
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 10 000 euros divisé en 1 000 actions de chacune 10,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	10 000							10 000
Prime d'émission, fusions, Apport								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	1 000							1 000
Réserves réglementées								
Autres réserves	64 948							64 948
Report à nouveau	-826 201				-68 267			-894 468
Résultat de l'exercice	-68 267		31 160		68 267			-31 161
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**-818 520**		**31 160**					**-849 680**

4.2.3. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au *31/12/2024*	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 806	72 806		
Emprunts et dettes financières divers	30 270			30 270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	818 114	818 114		
Personnel et comptes rattachés				
Dette sécurité sociale et organismes sociaux				
Dettes fiscales	34 845	34 845		
Autres dettes	32 350	32 350		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**988 385**	**958 115**	**0**	**30 270**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.4. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	41 196
Dettes fiscales et sociales	17 550
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	**58 746**

4.2.5. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	10 600			10 600
Produits constatés d'avance				

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
TOTAL				

Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance	44 250	44 250		
TOTAL	**44 250**	**44 250**		

5.2. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA
Au capital de 1 694 922 970,00 euros
Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)
93, Avenue de Paris
R.C.S EVRY 652 014 051